

habitatscanadiens

Rapport annuel du PNAGS 2014

PNAGS Canada est heureux de vous présenter le rapport annuel À propos des habitats canadiens. Ce numéro présente une modification de la structure des rapports annuels. Les rapports commencent le 1^{er} avril et termineront le 31 mars, précédemment les rapports était basé selon l'année civil. Ce changement permettra de mieux harmoniser les cadres en matière de déclaration avec les partenaires canadiens.



Titre :
« Teint lumineux de cannelle – sarcelle cannelle », de la série de timbres sur la conservation des habitats fauniques du Canada de 2014.

Artiste :
Lori Boast, Winnipeg, Manitoba

TABLE DES MATIÈRES :

Aperçu national 2

Plans conjoints des habitats 3

Plans conjoints des espèces 12

Partenaires et renseignements 16

Le Canada a fait des progrès considérables vers la conservation de la sauvagine et des milieux humides. Depuis la signature du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS) en 1986, plus de 2 milliards de dollars canadiens ont été investis au Canada pour protéger 8,0 millions d'hectares (19,8 millions d'acres) de milieux humides et de milieux secs adjacents et améliorer 1,4 million d'hectares (3,5 millions d'acres) supplémentaires. Non seulement ces réalisations contribuent à l'objectif du PNAGS de maintenir l'effectif moyen à long terme de la population nicheuse de sauvagine, mais elles procurent aussi d'innombrables avantages tant pour l'environnement que pour la société. Parmi ces avantages figurent l'amélioration de la qualité de l'eau, la régularisation des quantités d'eau et l'apport d'un habitat à de nombreuses espèces autres que la sauvagine qui dépendent des milieux humides. L'impact énorme et à facettes multiples de ces réalisations montre pourquoi le PNAGS est perçu comme l'un des programmes de conservation les plus réussis du monde entier.

Au cours de la dernière année, les partenaires du PNAGS ont été actifs dans l'ensemble des quatre plans conjoints axés sur l'habitat et des trois plans conjoints axés sur les espèces en vue d'atteindre les objectifs du PNAGS au moyen de l'approche-programme du Canada. Les membres du PNAGS intègrent les partenariats ainsi que les activités de planification, de recherche, de gouvernance et de mise en œuvre dans leurs travaux de conservation de la sauvagine pour assurer une approche commune vers l'atteinte des objectifs du PNAGS au Canada. Cette approche-programme a fait ses preuves dans le cadre du Plan conjoint intermontagnard canadien, lequel a franchi le cap des 10 années d'activités de conservation en 2013, et du Plan conjoint des habitats de l'Est, lequel fête ses 25 années de conservation en 2014.

La mise en œuvre du PNAGS au Canada est une réussite grâce au soutien continu de partenaires au Canada ainsi qu'aux États-Unis, qu'il s'agisse des gouvernements fédéraux, provinciaux et étatiques, d'organisations non gouvernementales ou de citoyens. Plus précisément, les fonds reçus par l'intermédiaire de la *North American Wetlands Conservation Act* des États-Unis font partie intégrante du succès et de la longévité du programme au Canada.

Publié en 2014



Plan nord-américain de
gestion de la sauvagine
North American Waterfowl
Management Plan
Plan de Manejo de Aves
Acuáticas Norteamérica

Aperçu national

Réalisations
dans le cadre
du PNAGS au Canada
de 1986 à 2014
(millions d'acres)

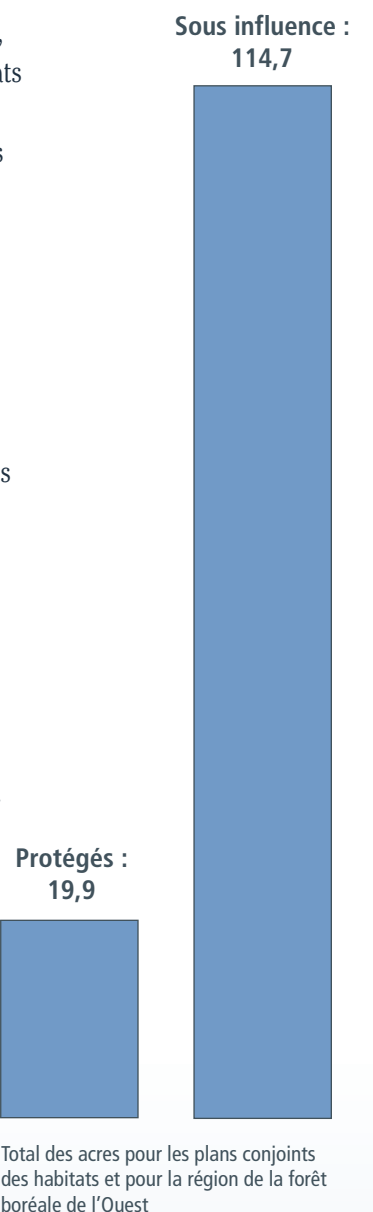
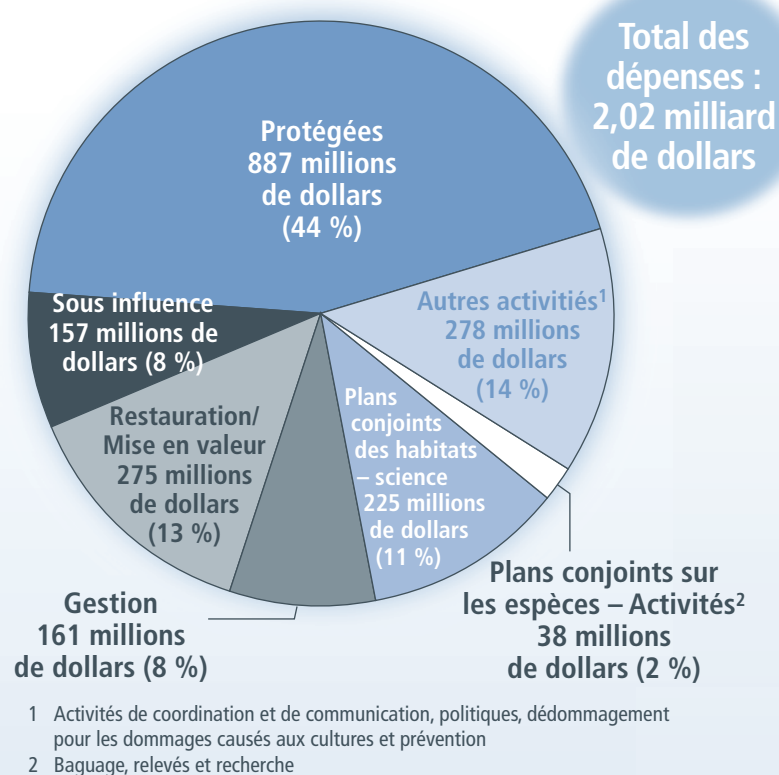
En 2013–2014, les plans conjoints canadiens axés sur les habitats ont permis de protéger 49 733 hectares (122 892 acres) et ont eu une incidence sur 4 853 927 d'hectares (11 994 305 d'acres) supplémentaires par le biais d'activités d'intendance. Dans le cadre de chaque plan conjoint, les activités de protection sont axées sur les paysages jugés les plus prioritaires d'après les ensembles de données et les modèles de surveillance à long terme étudiés. Pour soutenir ces activités, des travaux d'aménagement de l'habitat tels que la restauration des milieux humides et l'établissement de structures de nidification ont été menés sur 8 794 hectares (21 731 acres) en 2013–2014. Enfin, 231 327 hectares (571 621 acres) d'habitat précédemment acquis ont été activement gérés au cours de la même période.

Outre leur participation active à l'échelle du paysage, les Plans conjoints de la côte du Pacifique, des habitats des Prairies et des habitats de l'Est ont élaboré de nouveaux plans de mise en œuvre, qui seront publiés plus tard en 2014. Ces plans de mise en œuvre visent à intégrer les nouveaux objectifs en matière de populations de sauvagine, d'habitat et d'aspects humains issus de la révision de 2012. Les nouveaux plans présenteront un système normalisé de suivi et de production de rapports pour les plans conjoints, appelé « vocabulaire uniforme » (voir page 3), de même qu'une terminologie normalisée pour les plans de mise en œuvre. Enfin, de nouveaux plans de mise en œuvre seront élaborés, l'année cible étant 2020. Ces changements, qui visent à normaliser certains éléments du PNAGS au Canada faciliteront le regroupement des objectifs du Programme et des objectifs en matière d'habitat à l'échelle nationale ainsi qu'à simplifier la production de rapports sur l'atteinte des objectifs à long terme liés aux habitats.

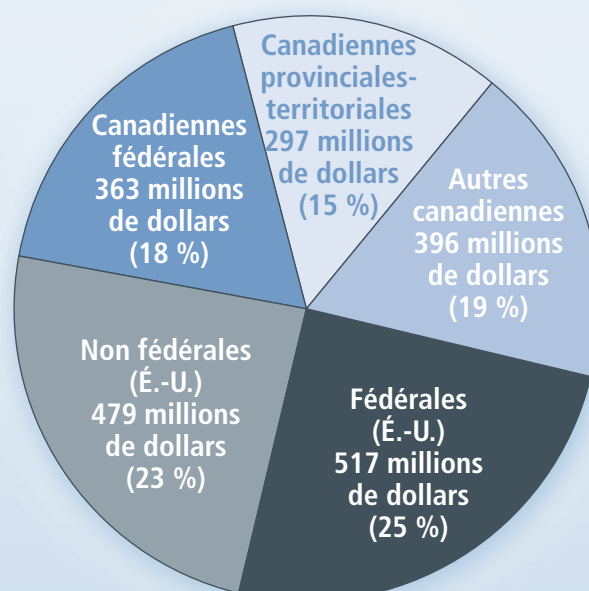
D'après les données de 2012, les partenaires du PNAGS devront, pour atteindre les objectifs à long terme du PNAGS au Canada, conserver 8,1 millions d'hectares (20 millions d'acres) supplémentaires de 2012 à 2032, à un coût de 2 milliards de dollars, en plus de maintenir la fonction actuelle de la base d'habitat existante. Les partenaires canadiens travaillent à atteindre ces objectifs à long terme au pays et à maintenir l'habitat existant par l'entremise de divers programmes éprouvés et novateurs.

Si les partenaires canadiens du PNAGS sont fiers des grands accomplissements réalisés à ce jour, il reste tout de même beaucoup à faire; un soutien continu et accru sera essentiel au succès continu.

Dépenses effectuées par activité dans le cadre du PNAGS, au Canada 1986-2014



Contributions totales (en dollars canadiens) à l'appui du PNAGS au Canada (1986–2014)



Total des contributions canadiennes : 1,056 milliard de dollars (51,4 %)

Contributions globales pour le Canada : 2,052 milliard de dollars

Contributions totales américaines : 996 millions de dollars (48,6 %)

Terminologie utilisée dans le présent rapport

Gestion

Activités menées dans les habitats de terres humides ou de terres hautes adjacentes protégées en vue d'en gérer ou d'en maintenir la capacité de support pour les oiseaux migrateurs associés aux terres humides et d'autres espèces sauvages.

Restauration/Mise en valeur

Mesures appliquées dans des habitats de terres humides ou de terres hautes adjacentes en vue d'en accroître la capacité de support pour les oiseaux migrateurs associés aux terres humides et d'autres espèces sauvages.

Sous influence

Mesures directes prises par les propriétaires fonciers, les gestionnaires de terres ou les agences de conservation qui protègent ou améliorent les terres humides ou les habitats de terres hautes adjacentes sans entente juridique ou contraignante de longue durée. Ces mesures directes entraînent des changements à l'utilisation des terres.

Protection

Protection des terres humides et/ou des terres hautes adjacentes par le transfert de titres fonciers ou la conclusion d'une entente juridique de conservation contraignante de longue durée (au moins 10 ans) avec un propriétaire foncier.

Plans conjoints des habitats

Un vocabulaire uniforme pour les plans conjoints canadiens axés sur les habitats a été élaboré pour répondre au besoin d’établir des objectifs nationaux en matière d’habitat et de financement dans le cadre du PNAGS canadien. En 2011, le Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada) (CNACTH (Canada)) a demandé à ce que plusieurs mesures soient prises pour positionner stratégiquement les plans conjoints canadiens axés sur les habitats pour l’avenir. Il a notamment demandé de définir les besoins des habitats sur 20 ans (2012–2032) et les besoins de financement connexes.

L’évaluation des besoins du PNAGS a permis de constater que l’élaboration d’énoncés sur les besoins à long terme était compromise par l’absence d’une terminologie commune parmi les quatre plans conjoints des habitats du Canada : Plan conjoint de la côte du Pacifique (PCCP), Plan conjoint intermontagnard canadien (PCIC), Plan conjoint des habitats des Prairies (PCHP) et Plan conjoint des habitats de l’Est (PCHE). Trois de ces quatre plans conjoints prévoyaient des plans de mise en œuvre quinquennaux (PCIC : 2010–2015; PCHP : 2007–2012; PCHE : 2007–2012), mais ils avaient chacun leur propre terminologie ou leurs propres définitions, en plus de comporter des échéanciers différents.

Pour répondre au besoin d’une terminologie commune en matière d’habitat, le Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada) a demandé à un groupe de travail d’harmoniser les termes utilisés dans tous les plans conjoints des habitats. Comme les responsables de la plupart des plans conjoints s’apprêtaient à préparer de nouveaux plans de mise en œuvre quinquennaux, il était opportun de synchroniser le travail et les échéanciers en fonction d’un vocabulaire uniforme.

Le nouveau vocabulaire uniforme en matière de conservation est principalement fondé sur les termes utilisés dans le plan de mise en œuvre du PCHP de 2007–2012, ce dernier étant le plus récent plan conjoint à avoir mis à jour sa terminologie sur la conservation. S’inspirant de l’expérience du PCHP, les représentants de chacun des plans conjoints des habitats ont établi une terminologie qui répond à leurs exigences uniques, de même qu’au besoin d’un vocabulaire uniforme. La situation du PCHE était particulièrement complexe en raison des nombreux plans provinciaux dont il fallait tenir compte dans l’élaboration d’un vocabulaire uniforme. Parmi les autres points à examiner, il y avait le traitement des outils d’intendance et d’application des politiques et leurs nombreux résultats possibles.



Réserve naturelle de Baie-Verte, Conservation de la nature Canada, Nouveau-Brunswick.

Conservation de la nature Canada

En juillet 2013, le Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada) a approuvé le document de référence intitulé *Un vocabulaire uniforme au sein des plans conjoints des habitats canadiens dans le cadre du PNAGS*. Ce document établit des termes de conservation harmonisés pour les activités du PNAGS dans les quatre plans conjoints des habitats. L’établissement d’un langage commun pour la conservation comporte plusieurs avantages :

- faciliter le regroupement des objectifs du PNAGS et des objectifs en matière d’habitat dans un énoncé national amélioré des besoins en matière d’habitat;

- permettre le suivi des réalisations par rapport aux objectifs à long terme en matière d’habitat;
- permettre le regroupement et la comparaison à l’échelle nationale des activités du Programme et des réalisations parmi tous les plans conjoints des habitats au Canada;
- soutenir l’action coordonnée et les progrès vers l’atteinte des objectifs du PNAGS en matière de population de sauvagine à l’échelle continentale.

Pour obtenir un exemplaire du document *Un vocabulaire uniforme au sein des plans conjoints des habitats canadiens dans le cadre du PNAGS*, veuillez consulter le site Web du PNAGS (Canada), à l’adresse suivante : www.nawmp.wetlandnetwork.ca.



- Plans conjoints des habitats**
- Côte du Pacifique
 - Intermontagnard canadien
 - Habitats des Prairies
 - Forêt boréale de l’Ouest (PCHP)
 - Habitats de l’Est



Annnonce de l'agrandissement de l'aire de gestion de la faune de Parksville-Qualicum Beach, à l'île de Vancouver. De gauche à droite : Steve Godfrey et Tom Reid (Vancouver Island Conservation Land Management Program), Tim Clermont (Crown Land Securement Partner Program) et Jasper Lament (The Nature Trust of British Columbia).

The Nature Trust of British Columbia



Plan conjoint de la côte du Pacifique

www.pcjv.org

La portion canadienne du Plan conjoint de la côte du Pacifique (PCCP) international abrite des milieux humides et des plaines inondables littorales qui fournissent habitat et nourriture à la sauvagine en migration ou en hivernage. En 2013–2014, le PCCP et ses partenaires ont participé à un vaste éventail de projets, dont certains sont décrits ci-dessous.

Protection des terres de la Couronne

Comme plus de 94 % des terres de la Colombie-Britannique sont publiques, la collaboration avec le gouvernement provincial est essentielle si l'on veut conserver l'habitat des oiseaux de manière efficace et rentable. Le Crown Land Securement Partner Program (CLSPP) est un partenariat de conservation administré par la Nature Trust of British Columbia qui fournit des ressources à la Province de la Colombie-Britannique et à ses partenaires de conservation en vue de l'expansion ou de la désignation d'aires de gestion de la faune. Le CLSPP définit également les terres privées adjacentes aux aires de gestion de la faune pouvant être acquises par les partenaires de conservation. Les investissements antérieurs dans la protection et la restauration de parcelles de terres privées importantes sur la côte provenaient des partenaires du Programme de conservation des estuaires du Pacifique (PCEP) du PCCP.

Sur l'île de Vancouver, 93 hectares (230 acres) ont été ajoutés à l'aire de gestion de la faune de Parksville-Qualicum Beach, pour une superficie totale de 1 245 hectares (3 076 acres). Parmi ces nouvelles terres, on compte une

bande de 5 km (3 mi) d'habitat riverain le long de la rivière Englishman. Dans le nord de l'île, l'aire de gestion de la faune de l'estuaire de la Quatse nouvellement établie conserve 157 hectares (388 acres) d'estuaire dans une zone qui fournit un habitat d'hivernage à des milliers d'oiseaux migrateurs.

Les fonds pour le projet de l'estuaire de la Quatse ont été fournis en partie par Habitat faunique Canada. La Habitat Conservation Trust Foundation a également contribué au financement pour faciliter la désignation, de même que pour assurer la gestion quotidienne des aires de gestion de la faune. En outre, dans le cadre du CLSPP, 55 hectares (136 acres) ont été conservés dans une réserve faunique pour protéger davantage l'habitat intertidal de Nanoose Bay adjacent aux estuaires comprenant le secteur de Nanoose Bay de la réserve nationale de faune de Qualicum.

Aménagement de l'habitat littoral du banc Sturgeon

Dans l'édition de 2012 d'*À propos des habitats canadiens*, nous avons mentionné l'achat, auprès de la famille Grauer, de 51 hectares (126 acres) d'habitat littoral le long du banc Sturgeon, dans le delta du fleuve Fraser, par Canards illimités Canada et la Ville de Richmond, en Colombie-Britannique. Ce partenariat de conservation, élargi en 2013 pour inclure Pêches et Océans Canada (MPO), a permis d'améliorer environ 5 hectares (12 acres) d'habitat côtier. Le projet consistait notamment à redistribuer les billots, et à



Billots redistribués dans le cadre des travaux d'aménagement de l'habitat côtier, banc Sturgeon, delta du Fraser.

Canards Illimités Canada



Ramassage de billots à redistribuer, banc Sturgeon.

Canards Illimités Canada

La diversité des initiatives entreprises par les partenaires du PCCP en 2013–2014 reflète l'étendue des travaux nécessaires pour respecter la vision et les objectifs du PNAGS. Le soutien de populations de sauvagine abondantes et de leur habitat ne peut être assuré que par les efforts de collaboration des propriétaires fonciers, des chercheurs bénévoles, des organisations vouées à la conservation, des entreprises et de tous les ordres de gouvernement.

aménager des chenaux, île-barrière et des zones en terrasse pour créer une multitude d'habitats pour les poissons et autres espèces sauvages.

Restauration des milieux humides du marais Pitt et du lac Cheam

Les partenaires du PCCP ont dirigé des projets de restauration dans deux milieux humides importants de la Colombie-Britannique en 2013. Canards illimités Canada a remplacé de nombreux ouvrages de régularisation des eaux au marais Pitt qui, avec ses 1 342 hectares (3 316 acres), constitue le plus grand milieu humide d'eau douce le long du littoral britanno-colombien. Les travaux ont accru la capacité des milieux humides de gérer l'eau pour la sauvagine et les autres oiseaux migrateurs. Les ouvrages de régularisation des eaux et les passes migratoires ont également été mis à niveau dans le milieu humide de 50 hectares (124 acres) du lac Cheam. Ce milieu humide avait été remis en état après la fermeture d'une carrière de marne au début des années 1990.

Pour les travaux de restauration des milieux humides du marais Pitt et du lac Cheam, Canards illimités Canada a eu recours à des techniques relativement nouvelles, qui consistent à installer un revêtement intérieur dans les tuyaux au lieu de creuser et de faire sortir ces derniers, ce qui aurait compromis une grande quantité de matériaux.

Éradication de la spartine envahissante

Les partenaires du PCCP participent au sein du groupe de travail sur la spartine de la Colombie-Britannique depuis plusieurs années à éradiquer mécaniquement la spartine envahissante en zone intertidale le long des côtes de la Colombie-Britannique.



Rivière Englishman, aire de gestion de la faune de Parksville-Qualicum Beach.

The Nature Trust of British Columbia

LE SAVIEZ-VOUS?

Portée : La Colombie-Britannique compte 21,9 millions d’hectares (54 millions d’acres) de paysage terrestre, 45,8 millions d’hectares (113,2 millions d’acres) de paysage marin et 30 285 km (19 000 milles) de littoral. Le PCCP est un plan conjoint international qui comprend des parties de la Colombie-Britannique, de l’Alaska, de l’État de Washington, de l’Oregon, de la Californie et d’Hawaï, et qui couvre la région de conservation des oiseaux (RCO) 5. Le PCCP est compris dans les limites de la North Pacific Landscape Conservation Cooperative.

Principaux types d’habitat : La côte de la Colombie-Britannique est un complexe de ruisseaux, de baies, d’îles, de détroits et de fjords qui forment une grande diversité d’habitats littoraux, intertidaux et forestiers. Le littoral compte plus de 440 estuaires, qui sont constitués de milieux humides littoraux et des plaines inondables adjacentes. En général, les zones intertidales sont des terres de la Couronne provinciale, mais beaucoup de plaines inondables sont des propriétés privées qui, souvent, ont été grandement modifiées par l’homme à des fins agricoles ou autres. Ces paysages modifiés peuvent offrir d’importants habitats et une bonne source d’aliments pour la sauvagine en migration ou en hivernage.

Principales espèces de sauvagine : Plus de 1,2 million d’oiseaux d’eau hivernent le long de la côte de la Colombie-Britannique et 400 000 autres hivernent dans ses estuaires. Les principales espèces qu’on y trouve sont l’Oie des neiges de l’île Wrangel (près de la moitié de la population), le Cygne trompette de la côte du Pacifique (la moitié de la population), le Canard d’Amérique, la Bernache de Hutchins et la Bernache cravant de l’ouest de l’Extrême-Arctique.



Revêtement intérieur posé durant les travaux de restauration, lac Cheam, 2013.

Canards Illimités Canada

Tuyaux installés en 1992.

Canards Illimités Canada



En 2013, le groupe a collaboré avec ses partenaires de l’État de Washington à employer les mêmes méthodes et herbicides utilisés avec succès dans cet État pour traiter les colonies de *Spartina spp.* À cause de l’absence de réglementation sur l’utilisation des herbicides en milieu marin au Canada, les partenaires n’avaient pas pu utiliser cette méthode avant aujourd’hui. Le site est actuellement surveillé et d’autres traitements seront appliqués pour éliminer cette espèce envahissante et protéger l’habitat des oiseaux en zone intertidale.

Aménagement et gestion des zones côtières

Conservation de la nature Canada (CNC) a entrepris plusieurs projets s’inscrivant dans le PCCP en 2013. Les travaux d’aménagement comprenaient la plantation d’espèces palustres indigènes et leur protection contre le comportement alimentaire destructeur des cerfs et des bernaches du Canada dans les milieux humides de l’aire de conservation des chênes de Garry de Quamichan et de l’estuaire de la rivière Campbell, tous deux sur l’île Vancouver. D’autres activités d’aménagement, notamment la lutte contre les mauvaises herbes, ont été menées dans les milieux secs adjacents de la région du bras Rivers, le long de la côte centrale de la Colombie-Britannique. CNC a également organisé des rencontres de planification de gestion et de partenariat communautaire concernant l’estuaire de la rivière Kumdis, sur Haida Gwaii. Les travaux consistaient entre autres à mettre à jour les inventaires et à évaluer les conditions des milieux secs pour s’assurer que les objectifs de conservation sont atteints.

Mobilisation des chercheurs bénévoles en vue d’étudier le Bécasseau d’Alaska

En 2013, Études d’Oiseaux Canada a lancé un projet de collaboration de trois ans avec l’Université Simon Fraser à Burnaby, en Colombie-Britannique, pour étudier les effectifs du Bécasseau d’Alaska et le comportement de cette espèce dans la mer des Salish et la région de l’île de Vancouver avec l’aide de chercheurs bénévoles. Le projet vise à comprendre quelles caractéristiques sont importantes pour les oiseaux de rivage dans la sélection de leur site et comment des conditions variables, par exemple la présence accrue de prédateurs ou les perturbations humaines, influent sur cette sélection. Le projet a également pour objet d’élaborer des indicateurs et de tester les prévisions des modèles dans toutes les haltes migratoires du Bécasseau d’Alaska. Les relevés ont été réalisés en 2013 par des recenseurs

volontaires dans 35 sites de la Colombie-Britannique et quatre sites de l’État de Washington. Cette expérience devrait être renouvelée deux années encore.

Zones importantes pour la conservation des oiseaux

Le programme canadien des zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO) rassemble plus d’une soixantaine de gardiens volontaires qui consacrent quelque 14 000 heures annuellement à la surveillance, à la production de rapports, à la sensibilisation et au soutien des initiatives de conservation dans les ZICO de la Colombie-Britannique. Les gardiens jouent aussi un rôle clé en aidant à la collecte et à la compilation de données pour mettre à jour les résumés des ZICO. En 2013, BC Nature a reçu une subvention de la Mountain Equipment Co-op pour tenir une série d’ateliers de formation régionaux à l’intention des gardiens afin qu’ils échangent les succès et les problèmes de leur zone respective. D’après les commentaires issus des ateliers et un sondage réalisé en 2014, le réseau de gardiens fournit des renseignements très précieux, et des moyens pour l’améliorer ont été proposés.

La diversité des initiatives entreprises par les partenaires du PCCP en 2013–2014 reflète l’étendue des travaux nécessaires pour respecter la vision et les objectifs du PNAGS. Le soutien de populations de sauvagine abondantes et de leur habitat ne peut être assuré que par les efforts de collaboration des propriétaires fonciers, des chercheurs bénévoles, des organisations vouées à la conservation, des entreprises et de tous les ordres de gouvernement.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec Tasha Sargent, coordonnatrice du Plan conjoint de la côte du Pacifique, au 604-350-1903.

Contributions (en dollars canadiens) ¹			
	2013–2014 ²	2013Q1 ³	Total (1986–2014)
Total	2 143 164	1 507 357	200 362 978

Réalisations (en acres) ⁴			
	2013–2014 ²	2013Q1 ³	Total (1986–2014)
Protégées	685	4 396	129 005
Restaurées	124	2 910	94 636
Gérées	1 196	4 439	125 055
Sous influence	16 056	2 823 458	6 729 697

- 1 Les contributions comprennent des contributions fédérales et non fédérales des États-Unis, des contributions canadiennes et des contributions de pays autres que le Canada et les États-Unis.
- 2 Échéancier du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014.
- 3 En raison de la modification de l’échéancier de la production de rapports pour la publication d’*À propos des habitats canadiens*, l’édition de 2014 porte sur un trimestre de déclaration supplémentaire, 2013Q1. Le trimestre 2013Q1 comprend les activités menées du 1^{er} janvier au 31 mars 2013.
- 4 Les acres protégés, restaurés et gérés ne s’additionnent pas. Ils sont d’abord acquis, peuvent être ensuite restaurés, puis faire l’objet de mesures de gestion. Les acres sous influence et les autres acres (protégés, restaurés et gérés) sont mutuellement exclusifs.



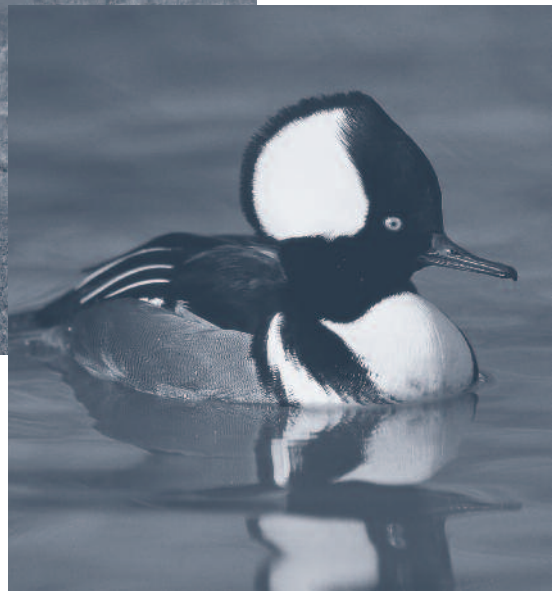
Oies des neiges, banc Sturgeon, delta du Fraser.

Canards Illimités Canada



Marais 148 miles dans la région de Cariboo.

Katharine VanSpall, Canards Illimités Canada



Harle couronné.

Canards Illimités Canada

Plan conjoint intermontagnard canadien

www.cijv.org

Le Plan conjoint intermontagnard canadien (PCIC) couvre des milieux humides extrêmement productifs se trouvant dans des plaines inondables au fond de vallées et sur des plateaux de prairies à des altitudes moyennes et basses. Cependant, ces zones connaissent une pression importante liée aux aménagements et à d'autres utilisations des terres. Par conséquent, les représentants du PCIC travaillent avec un vaste éventail de partenaires, dont des propriétaires fonciers, les gouvernements locaux et des organisations vouées à la conservation, à assurer la conservation efficace de toutes les espèces d'oiseaux dans ces habitats vitaux.

Protection des terres de la Couronne

Les membres du Crown Land Securement Partner Program (CLSP) ont travaillé en 2013–2014 à élargir les aires de gestion de la faune et à en désigner des nouvelles dans le PCIC. À Valemout, dans la vallée de Robson, la Province de la Colombie-Britannique a créé l'aire de gestion de la faune du marais Cranberry/Starratt. D'une superficie de 319 hectares (788 acres), cette aire regroupe des terres publiques, des biens de la Nature Trust of B.C. et des terres données par des intérêts privés. Environ les deux tiers de la nouvelle aire de gestion ont été

donnés en 1971 par la succession de Robert W. Starratt en vue de la création d'une aire de conservation du milieu sauvage, la R.W. Starratt Wildlife Sanctuary. Depuis 1980, Canards illimités Canada œuvre à restaurer l'habitat palustre de l'aire de conservation du milieu sauvage en y aménageant des digues, des îles de nidification et des ouvrages de régularisation des eaux. Connu sous le nom de marais Cranberry, ce milieu humide est devenu une halte migratoire et un site de nidification d'importance pour les oiseaux migrateurs.

La région couverte par le PCIC présente des défis de conservation uniques en raison de la diversité des habitats et de la vaste superficie des terres (publiques) de la Couronne. Toutefois, les partenaires du PCIC travaillent en étroite collaboration à l'atteinte des objectifs du PNAGS dans la région, et ils poursuivront leurs efforts en vue d'améliorer les conditions de l'habitat pour tous les oiseaux ainsi que pour les autres espèces sauvages.

L'aire de gestion de la faune du sud de l'Okanagan, établie en 1994, a été élargie en 2013 grâce à l'ajout de plusieurs parcelles de terre situées entre les municipalités d'Oliver et d'Osoyoos. L'ajout de quelque 514 hectares (1 270 acres) a plus que doublé la superficie de l'aire de gestion de la faune, qui totalise désormais 903 hectares (2 230 acres). Les terres représentent des habitats riverains et des milieux secs importants pour de nombreuses espèces sauvages, dont plusieurs sont en péril, par exemple le Pic de Lewis.

Les nouvelles aires de gestion de la faune dans la vallée de la Robson et le sud de l'Okanagan ont été en partie financées par Habitat faunique Canada. La Habitat Conservation Trust Foundation a également contribué au financement pour faciliter la désignation, de même que pour assurer la gestion quotidienne des aires de gestion de la faune.

Suivi des milieux humides dans le sud de l'Okanagan

Les partenaires de conservation du PCIC reconnaissent depuis longtemps le manque de suivi des milieux humides comme une grave lacune dans la conservation des milieux humides à petite échelle dans le contexte des changements climatiques. Grâce au soutien financier de la Great Northern Landscape Conservation Cooperative, l'équipe scientifique et technique du PCIC a lancé un projet de suivi des tendances des milieux humides dans le sud de la vallée de l'Okanagan pour évaluer les pertes de milieux humides et élaborer une approche pour les projets de surveillance à venir.

Famille d'Érismatures rouges.

Canards Illimités Canada



Le ruisseau Tautri, au sud-ouest de Quesnel, offre un habitat à diverses espèces sauvages et constitue un site d'alimentation pour le Pélican d'Amérique.

Carl MacNaughton, The Nature Trust of British Columbia





Annnonce de la création de l’aire de gestion de la faune du marais Cranberry/Starratt, près de Valemount. De gauche à droite : Tim Clermont (Crown Land Securement Partner Program), Jasper Lament (The Nature Trust of British Columbia), Shirley Bond (membre de l’Assemblée législative de la Colombie-Britannique de Prince George-Valemount) et Bruce Harrison (Canards illimités Canada).

The Nature Trust of British Columbia

La région, largement constituée de prairies et de déserts, subit des pertes de milieux humides considérables depuis 75 ans. Au moyen de l’imagerie satellitaire, l’équipe a détecté un degré élevé de conversion et de perte des milieux humides sur une période de 22 ans, et ce, malgré la hausse des activités de conservation dans la région. L’agriculture et le développement urbain sont les grands responsables de la perte de milieux humides et justifient que la région soit désignée dans le PCIC comme étant d’importance locale aux fins des efforts de conservation. Les méthodes d’étude ont montré un bon potentiel d’application élargie dans l’ensemble des zones du PCIC.

Participation continue dans les milieux humides de Cariboo et de Chilcotin

La région de Cariboo/Chilcotin est un vaste paysage agricole principalement composé de terres d’élevage appartenant à la Couronne, où Canards illimités Canada améliore et conserve de nombreux complexes de milieux humides pour la sauvagine en période de reproduction ou de migration. Parmi les espèces à souligner figurent le Garrot d’Islande, qui a une importante population nicheuse dans la région, et le Grèbe à cou noir, qui a une colonie de nidification dans l’un des milieux humides du complexe de la vallée de Paxton, lequel mesure 173 hectares (428 acres). D’importants travaux de réparation ont été effectués sur les ouvrages de la région en 2013–2014.

Canards illimités Canada a également remplacé deux ouvrages de régularisation des eaux vieillissants dans le complexe de la rivière Rayfield. Canards illimités Canada, en collaboration avec des propriétaires fonciers privés, des titulaires de permis d’utilisation des eaux et la Direction générale des espèces sauvages du ministère de l’Environnement de la Colombie-Britannique, a conçu le projet en 1980. Le complexe de 67 hectares (165 acres) a d’abord été construit pour stabiliser les niveaux d’eau pendant la période de nidification et d’élevage de la couvée de la sauvagine ainsi que pour améliorer la lisière des milieux humides et les sites de nidification insulaires pour la sauvagine. De récentes évaluations ont permis de conclure que quatre des bassins dans le complexe offrent un habitat de nidification exceptionnel pour la sauvagine. En signant de nouveaux accords et en reconstruisant des ouvrages de régularisation des eaux, Canards illimités Canada choisit de poursuivre sa participation au sein de ces bassins pour une trentaine d’années.

Aire de gestion de la faune du marais Cranberry/Starratt, proche de Valemount.

The Nature Trust of British Columbia



LE SAVIEZ-VOUS?

Portée : Le PCIC couvre 50 millions d’hectares (123,5 millions d’acres); il englobe le centre et le sud de la Colombie-Britannique continentale et la portion est des Rocheuses en Alberta, et comprend les régions de conservation des oiseaux (RCO) 9 et 10. Le PCIC est compris dans la Great Northern Landscape Conservation Cooperative.

Principaux types d’habitat : Le territoire du PCIC renferme divers types de paysages entre le fond des vallées et le sommet des montagnes : prairies, forêts de conifères sèches et humides, zones riveraines et milieux humides, toundra alpine et même des terres désertiques. Les changements climatiques et un plus grand stress hydrique exercé par les activités humaines contribuent à accroître l’importance des milieux humides pour le maintien de la biodiversité, en particulier dans les paysages semi-arides.

Principales espèces de sauvagine : Vingt-quatre espèces de sauvagine nichent dans la région du PCIC. La population de sauvagine est estimée à 1,45 million d’oiseaux, ce qui représente 70 % de la population nicheuse de sauvagine de la Colombie-Britannique et environ 4 % de la population nicheuse de sauvagine du Canada. Le PCIC touche 20 à 25 % de la population nicheuse mondiale de Garrots d’Islande, 1 à 2 % de la population continentale de Canards colverts, plus de 15 % de la population nicheuse continentale de Harles couronnés et 5 % de la population nicheuse continentale d’Érismatures rousses.

Aire de repos de la sauvagine, marais Chilcotin, sud-ouest de Quesnel.

Carl MacNaughton, The Nature Trust of British Columbia

Conservation des terres de la vallée de Creston

Le projet de L’aire de conservation Frog Bear actuellement mené par Conservation de la nature Canada (CNC) dans les basses terres écologiquement riches de la vallée de Creston a été créé pour les grizzlis et autres espèces animales ayant une vaste aire de répartition afin de leur permettre de se déplacer de manière sûre et de protéger l’unique site de reproduction britanno-colombien de la grenouille léopard, espèce en voie de disparition. Le corridor protège aussi d’importants milieux humides utilisés par la sauvagine et plusieurs oiseaux aquatiques rares ou en péril, dont le Grand Héron et le Butor d’Amérique. Le projet couvre un territoire adjacent à l’aire de gestion de la faune de la vallée de Creston, elle-même un projet vedette de Canards illimités Canada. Il y a plus de 40 ans, Canards illimités Canada a aménagé 30 km (18,6 mi) de digues et 31 ouvrages de régularisation des eaux avec l’aide de partenaires de conservation pour contrôler les débits d’eau dans le marais. En 2013–2014, l’organisme a effectué des réparations aux digues et à un des ouvrages pour s’assurer que la zone riche en sauvagine continue de s’épanouir.

La région couverte par le PCIC présente des défis de conservation uniques en raison de la diversité des habitats et de la vaste superficie des terres (publiques) de la Couronne. Toutefois, les partenaires du PCIC travaillent en étroite collaboration à l’atteinte des objectifs du PNAGS dans la région, et ils poursuivront leurs efforts en vue d’améliorer les conditions de l’habitat pour tous les oiseaux ainsi que pour les autres espèces sauvages.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec Tasha Sargent, coordonnatrice du Plan conjoint intermontagnard canadien, au 604-350-1903 ou à tasha.sargent@ec.gc.ca.



Contributions (en dollars canadiens)¹

	2013–2014 ²	2013Q1 ³	Total (1986–2014)
Total	3 138 247	1 478,166	49 910 959

Réalizations (en acres)⁴

	2013–2014 ²	2013Q1 ³	Total (1986–2014)
Protégées	22 068	203	333 185
Restaurées	658	7 293	166 002
Gérées	32 776	16 056	669 082
Sous influence	0	0	50 906

¹ Les contributions comprennent des contributions fédérales et non fédérales des États-Unis, des contributions canadiennes et des contributions de pays autres que le Canada et les États-Unis.

² Échéancier du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014.

³ En raison de la modification de l’échéancier de la production de rapports pour la publication d’*À propos des habitats canadiens*, l’édition de 2014 porte sur un trimestre de déclaration supplémentaire, 2013Q1. Le trimestre 2013Q1 comprend les activités menées du 1^{er} janvier au 31 mars 2013.

⁴ Les acres protégés, restaurés et gérés ne s’additionnent pas. Ils sont d’abord acquis, peuvent être ensuite restaurés, puis faire l’objet de mesures de gestion. Les acres sous influence et les autres acres (protégés, restaurés et gérés) sont mutuellement exclusifs.



Milieu humide remis en état, Hay Lakes, Alberta.

Canards Illimités Canada



Volée de Canards colverts.

Canards Illimités Canada

Plan conjoint des habitats des Prairies

www.phjv.org

Les partenaires du Plan conjoint des habitats des Prairies (PCHP) poursuivent sans relâche leurs efforts visant à protéger, à restaurer et à gérer l’habitat pour la sauvagine et les autres oiseaux de l’Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba. En 2013–2014, ils ont grandement contribué à l’aménagement et au maintien d’habitats essentiels dans les milieux humides. Parmi les nombreux projets dans le cadre du PCHP, un exemple a été sélectionné pour chaque province et décrit ci-dessous.

Nouvelle politique sur les milieux humides de l’Alberta

La politique albertaine sur les milieux humides tant attendue a été dévoilée au public par le gouvernement provincial lors d’une conférence de presse tenue le 10 septembre 2013, au refuge d’oiseaux Clifford E. Lee, près de Devon, en Alberta. La politique, qu’on a mis sept ans à élaborer, vise à remplacer la politique provisoire sur les milieux humides qui couvraient seulement les zones peuplées de la province. La nouvelle politique englobe entre autres toutes les régions de la province et tous les types et catégories de milieux humides. En Alberta, l’équilibre équitable entre l’atteinte des objectifs de conservation et le maintien de la prospérité économique est toujours un défi, et Canards illimités Canada est d’avis que la nouvelle politique sur les milieux humides a le potentiel d’assurer cet équilibre. Si elle est mise en œuvre adéquatement, la politique pourrait fournir le cadre de protection et de restauration des ressources essentielles des milieux humides.

« Nous croyons que cette politique sera en mesure de protéger les milieux humides de l’ensemble de la province », a déclaré Perry McCormick, gestionnaire provincial des opérations de Canards illimités Canada Alberta. « Bien que la politique doit encore être détaillée, le gouvernement s’est engagé à mobiliser des intervenants pour obtenir les résultats attendus. »

« En tant que chefs de file de la conservation et de la restauration des milieux humides, nous nous réjouissons de participer à l’élaboration des derniers détails de la mise en œuvre. Nous sommes encouragés par l’approche de gestion adaptative adoptée par le gouvernement, car celle-ci mesurera et surveillera les progrès vers l’atteinte des résultats définis », a expliqué M. McCormick.

Voici quelques faits saillants de la politique :

1. Portée exhaustive, qui couvre toutes les régions de la province et tous les types de milieux humides.
2. Priorité axée sur l’évitement des effets sur les milieux humides.
3. Quand l’évitement n’est pas possible, clarté accrue des critères (p. ex. un type par un type) et le processus de remplacement (restauration) (p. ex. accent sur les régions qui ont subi des pertes élevées). Les solutions autres que la restauration sont envisagées en dernier recours seulement.
4. Engagement à mettre en œuvre un système d’évaluation officiel pour déterminer la valeur des milieux humides en vue d’éclairer les décisions de gestion. Des mesures de performance et de surveillance ainsi que des systèmes de production de rapports seront également élaborés.
5. Engagement à améliorer l’inventaire des milieux humides qui constitue la base d’une gestion efficace des milieux humides albertains.

Les partenaires du PCHP appuient la nouvelle politique et espèrent voir ses effets dans l’ensemble des Prairies canadiennes. Les partenaires du PNAGS en Alberta travailleront étroitement avec le gouvernement de l’Alberta pour prêter leur expertise et faire en sorte que les milieux humides de l’Alberta soient valorisés et protégés pour les générations futures.

Restauration des milieux humides : un autre succès dans le bassin hydrologique supérieur de la rivière Souris, en Saskatchewan

Ces dernières années étant pluvieuses, les agriculteurs du sud-est de la Saskatchewan ressentent encore plus l’urgence de drainer l’eau de leurs cultures annuelles.



Les membres de l’Upper Souris Watershed Association (USWA) observent cette tendance avec inquiétude, selon David Pattyson, coordonnateur local des milieux

humides. « L’USWA comprend les producteurs qui doivent faire face depuis quelques

années à des conditions excessivement humides. Bien que l’Association éprouve de l’empathie pour ces producteurs, elle reste préoccupée par le rythme accéléré auquel on assèche les milieux humides dans le bassin du cours supérieur de la Souris », a-t-il affirmé.

La Water Security Agency (WSA) de la Saskatchewan a collaboré avec des intervenants locaux à achever le plan de protection du bassin hydrologique supérieur de la Souris en 2010. Dans ce plan, la restauration des milieux humides est une priorité. La restauration des milieux humides est aussi une activité clé pour le PNAGS, dont la WSA est un partenaire saskatchewanais.

L’USWA est une organisation indépendante sans but lucratif chargée de mettre en œuvre les principales mesures de suivi du plan de protection des bassins versants. Parmi les membres actifs figurent des municipalités rurales, des groupes de protection des espèces sauvages, l’industrie et des municipalités urbaines, notamment les villes de Weyburn et d’Estevan. L’USWA a mis en œuvre des pratiques de gestion bénéfiques en agriculture, à un coût de plusieurs millions de dollars, mais le problème de l’assèchement des milieux humides n’avait jamais été abordé efficacement.

« L’USWA a décidé d’explorer les possibilités d’offrir des incitatifs financiers pour restaurer des milieux humides asséchés en vue d’atténuer la perte des milieux humides existants et, avec un peu de chance, d’avoir un impact positif sur la qualité de l’eau de la rivière Souris », a indiqué M. Pattyson. Avec le soutien financier du Fonds d’intendance du bassin du lac Winnipeg d’Environnement Canada, l’USWA a conclu un partenariat avec Canards illimités Canada pour

mener un programme pilote de restauration des milieux humides.

Le programme de restauration des milieux humides consiste à verser des incitatifs aux propriétaires fonciers privés pour qu’ils aménagent des barrages

Milieu humide remis en état, bassin hydrologique du cours supérieur de la rivière Souris, Saskatchewan.

Upper Souris Watershed Association



Restauration d’un milieu humide de 32 hectares (80 acres) dans un champ anciennement cultivé, au Manitoba.

Manitoba Habitat Heritage Corporation

Restauration du milieu humide Beachell, d’une superficie de 18 hectares (45 acres), dans un champ anciennement cultivé, au Manitoba.

Manitoba Habitat Heritage Corporation

LE SAVIEZ-VOUS?

Portée : Notre tâche est colossale! Le PCHP couvre 64,1 millions d’hectares (158,4 millions d’acres) dans la région traditionnelle des Prairies et de la forêt-parc à trembles. À peu près de la taille du Texas, il englobe l’Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et la région de la forêt-parc de la rivière de la Paix située en Colombie-Britannique, et il comprend la région de conservation des oiseaux (RCO) 11. Le PCHP couvre la forêt boréale de l’Ouest, qui comprend des portions de la Colombie-Britannique, de l’Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, du Yukon et des Territoires-du-Nord-Ouest.

Principaux types d’habitat : Le PCHP comprend les écorégions des Prairies et de la forêt-parc à trembles. On y trouve divers types de milieux humides, depuis les petites fondrières des Prairies jusqu’aux réseaux de marais et de tourbières. Ces zones abritent une abondance d’espèces de sauvagine, d’oies et de nombreuses autres espèces d’oiseaux migrateurs.

de fossés en vue de restaurer des milieux humides déjà asséchés. Le programme visait également à sensibiliser les producteurs agricoles et le grand public aux bienfaits des milieux humides. En 2013, le programme a aidé huit producteurs à rétablir 24,3 hectares (60,1 acres) dans 19 milieux humides préalablement asséchés. John Gaschler, président de l’USWA et producteur local d’animaux d’élevage, a affirmé : « Nous sommes extrêmement heureux du succès du programme. Nous n’aurions pu accomplir un tel exploit sans le travail acharné et le dévouement de nos organismes partenaires et de notre personnel de terrain travaillant. »

La remise en état des milieux humides est un nouveau secteur de travail dont la poursuite enthousiaste de l’USWA. L’intérêt pour la restauration en 2013 a été plus élevé que les fonds disponibles. Pour évoluer avec le problème, l’USWA met en œuvre en 2014 un autre programme d’envergure semblable, dont les fonds proviennent de Canards illimités Canada, de la WSA et du Fish and Wildlife Development Fund. Les activités contribuent également à atteindre les objectifs de restauration des milieux humides du plan de mise en œuvre du PNAGS dans 366 milieux humides du paysage cible de Coteau Sud et dans 302 milieux humides du paysage cible de Lightning Ouest.

Restauration des milieux humides du bassin versant du lac Winnipeg, au Manitoba

De nouveaux plans et modèles concernant la sauvagine et de nouveaux partenaires sont intégrés aux programmes éprouvés visant la production de la sauvagine au Manitoba. Pauline Bloom, l’une des principales modélisatrices de la sauvagine de la ronde actuelle de planification du PCHP, a observé que « rien ne surpasse la restauration des milieux humides quand il s’agit d’éliminer les déficits de sauvagine ». Toutefois, il revient aux organisations de mise en œuvre, dont la Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba (SPPEM) et Canards illimités, de trouver et de mettre en œuvre de nouvelles façons de rétablir les milieux humides.



Grèbes.
Canards Illimités Canada

Pour ce faire, la SPPEM et Canards illimités Canada ont recherché des fonds autres que les sources de financement habituelles. En 2013–2014, le plus grand prix individuel accordé par le Lake Winnipeg Basin Watershed Fund a été donné à la SPPEM et à Canards illimités Canada, membres principaux du partenariat du PNAGS au Manitoba, pour qu’ils mettent en œuvre les accords décennaux de restauration des milieux humides. Ce fonds d’Environnement Canada a été conçu pour soutenir des projets qui réduisent de manière démontrable les charges en nutriments dans les plans d’eau locaux. Évidemment, les milieux humides forment le milieu environnemental polyvalent par excellence. Ainsi, les milieux humides nouvellement restaurés séquestreront du phosphore et d’autres nutriments, mais ils fourniront aussi un nouvel habitat précieux qui améliorera la production de sauvagine au Manitoba.

En mettant en œuvre des projets de restauration des milieux humides dans le cadre des nouveaux accords décennaux, la SPPEM espère que les activités de restauration seront plus nombreuses que dans le passé. « Les fonds soutiennent directement l’élaboration d’un nouveau modèle d’exécution de la restauration au modèle au Manitoba », a précisé Tim Sopuck, chef exécutif de la SPPEM, « et la combinaison des efforts peut transformer les recherches sur la qualité de l’eau et les quantités d’eau à l’échelle du bassin en projets de terrain qui auront de vrais avantages pour le lac Winnipeg et ses espèces sauvages, dont la sauvagine. »

Comme le démontrent ces trois exemples, le PCHP continuera à respecter son ferme engagement à réduire la perte de milieux humides et à restaurer ceux qui étaient perdus par tous les moyens possibles.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec Deanna Dixon, coordonnatrice du Plan conjoint des habitats des Prairies, au 780-951-8652 ou à deanna.dixon@ec.gc.ca.

Plan conjoint des habitats des Prairies – Contributions (en dollars canadiens) ¹			
	2013–2014 ²	2013Q1 ³	Total (1986–2014)
Total	36,826,076	28,276,585	1,101,657,546

Plan conjoint des habitats des Prairies – Réalisations (en acres) ⁴			
	2013–2014 ²	2013Q1 ³	Total (1986–2014)
Protégées	48 145	60 153	6 760 718
Restaurées	18 710	79 249	2 667 790
Gérées	292 543	222 357	8 102 429
Sous influence	1 310 653	1 178 458	2 890 769

Forêt boréale de l’Ouest – Contributions (en dollars canadiens) ¹			
	2013–2014 ²	2013Q1 ³	Total (1986–2014)
Total	5 733 870	1 503 692	119 729 743

Forêt boréale de l’Ouest – Réalisations (en acres) ⁴			
	2013–2014 ²	2013Q1 ³	Total (1986–2014)
Protégées	0	0	11 238 776
Restaurées	0	0	107
Gérées	0	0	107
Sous influence	8 064 867	7 820 612	53 484 642

1 Les contributions comprennent des contributions fédérales et non fédérales des États-Unis, des contributions canadiennes et des contributions de pays autres que le Canada et les États-Unis.

2 Échéancier du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014.

3 En raison de la modification de l’échéancier de la production de rapports pour la publication de *À propos des habitats canadiens*, l’édition de 2014 porte sur un trimestre de déclaration supplémentaire, 2013Q1. Le trimestre 2013Q1 comprend les activités menées du 1^{er} janvier au 31 mars 2013.

4 Les acres protégés, restaurés et gérés ne s’additionnent pas. Ils sont d’abord acquis, peuvent être ensuite restaurés, puis faire l’objet de mesures de gestion. Les acres sous influence et les autres acres (protégés, restaurés et gérés) sont mutuellement exclusifs.



Le marais Thurso, dans le parc national de Plaisance, a été le premier projet de Canards illimités au Québec.

Canards Illimités Canada



Réserve nationale de faune du ruisseau Big Creek, complexe de milieux humides de la pointe Long, Ontario.

Canards Illimités Canada

Plan conjoint des habitats de l’Est

www.ehju.ca



En 2014, le Plan conjoint des habitats de l’Est (PCHE) célèbre ses 25 années d’activités de conservation et de protection de l’habitat de la sauvagine et des autres oiseaux migrateurs dans l’ensemble des provinces de l’Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l’Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador. Pour souligner ce partenariat de longue date et pour mieux faire connaître les succès, les programmes et les défis à relever, le PCHE est entré dans l’ère du numérique en lançant un nouveau site Web et une page Facebook en mai 2014.

Que donnent 25 années de conservation?

Depuis son lancement en 1989, le Plan conjoint des habitats de l’Est (PCHE) protège plus de 12 millions d’hectares (29,6 millions d’acres) de milieux humides et de milieux secs adjacents pour les oiseaux migrateurs et d’autres espèces sauvages. Les projets de conservation de l’habitat et autres initiatives connexes dans le cadre du partenariat ont non seulement contribué à la conservation de la riche biodiversité de l’Est canadien, mais aussi à la biodiversité à l’ensemble de l’Amérique du Nord.

Ontario : pointe Long et lac Sainte-Claire – la Mecque de la migration en Ontario

La pointe le plus au sud de l’Ontario renferme trois réserves nationales de faune (RNF), un parc provincial et des terres appartenant à Canards illimités Canada, à Conservation de la nature Canada et à plusieurs autres partenaires du PCHE et organisations vouées à la conservation. La RNF du ruisseau Big Creek, établi par le Service canadien de la faune d’Environnement Canada en 1978, relie les milieux humides de la pointe Long. Reconnu à l’échelle internationale pour sa valeur écologique et sociale extraordinaire, le ruisseau Big est considéré comme une réserve mondiale de la biosphère par les Nations Unies, un site Ramsar par la Convention de Ramsar sur les zones humides et une zone humide d’importance provinciale par le ministère des Richesses naturelles de l’Ontario. La RNF du ruisseau Big Creek fait partie de la zone importante

pour la conservation des oiseaux (ZICO) de la péninsule et des marais de la pointe Long.

La RNF de Long Point est reconnue à l’échelle provinciale et mondiale comme un milieu humide d’importance écologique et sociale extraordinaire. Le complexe de milieux humides de Long Point totalise plus de 10 000 hectares (25 000 acres) abritant un habitat pour la sauvagine et les autres espèces d’oiseaux migrateurs, de même que l’une des plus importantes haltes migratoires dans la voie migratoire du Mississippi. En fait, 10 % des populations de Fuligules à dos blanc et de Canards d’Amérique s’y arrêtent pendant leur migration. La pointe Long est donc reconnue comme une zone d’importance mondiale pour la conservation des oiseaux par Birdlife International, un site Ramsar par la Convention de Ramsar, une réserve mondiale de la biosphère par les Nations Unies et une zone continentale critique dans le cadre des plans de conservation des oiseaux aquatiques et des oiseaux de rivage coloniaux de l’Amérique du Nord.

La RNF de St. Clair se trouve au sein d’un vaste habitat palustre qui s’étend depuis la baie de Mitchell jusqu’à l’embouchure de la rivière Thames, le long de la rive sud-est du lac Sainte-Claire. Le lac et les marais adjacents forment la plus importante aire de repos ontarienne pour la sauvagine située au sud de la baie James. Les milieux humides sont principalement composés de marais à quenouilles encerclés par des digues aménagées pour reproduire les variations

naturelles des niveaux d’eau. La RNF se trouve dans la zone de transition entre deux voies migratoires : la voie migratoire de l’Atlantique et la voie migratoire du Mississippi. Des milliers de Cygnes siffleurs, de canards de surface, d’oies et de canards plongeurs utilisent cet habitat comme halte migratoire chaque année durant la migration. La halte offre également un habitat important à des oiseaux palustres, tant communs que rares, à des reptiles, à des amphibiens et à des mammifères ainsi qu’à des plantes rares des Prairies. La RNF de St. Clair est considérée comme un site Ramsar par la Convention de Ramsar et fait partie de la ZICO de l’est du lac Sainte-Claire. Les effectifs d’oiseaux migrateurs atteignent un pic de 360 000 individus au printemps et de 150 000 à l’automne.

Pendant 25 ans, Canards illimités Canada a joué un rôle important dans la protection et la restauration des milieux humides de la pointe Long et du lac Sainte-Claire. La protection et la restauration de l’habitat des milieux humides de ces deux zones d’importance continentale pour la conservation de la sauvagine sont prioritaires dans le PCHE. Au total, 27 et 23 projets de conservation des milieux humides ont été mis en œuvre par Canards illimités Canada à la pointe Long et au lac Sainte-Claire, respectivement, pour aider à préserver leur valeur pour les oiseaux aquatiques et progresser vers l’atteinte des objectifs du PCHE en Ontario.

Québec : rivière des Outaouais – conservation le long d’une rivière du patrimoine canadien

Irriguant un bassin de 146 000 km² (56 000 mi²), la rivière des Outaouais est le plus grand affluent du fleuve Saint-Laurent. Les rives de la rivière des Outaouais sont caractérisées par des milieux humides naturels et perchés (marais, marécages, peuplements d’érables argentés, étangs et baies) entourés de paysages agricoles (tant des pâturages que des prairies de fauche) et de parcelles boisées à végétation luxuriante. La sauvagine est attirée par les remarquables marais de la rivière des Outaouais, qui font partie des principales aires de repos au Québec. Quelque 100 000 Bernaches du Canada fréquentent les rives de la rivière, et des canards barboteurs et plongeurs s’y arrêtent pendant la saison de migration – nombreux y restent pendant la saison de nidification et d’élevage des petits. De nombreuses autres espèces habitent les milieux humides de la rivière, notamment le Petit Blongios, la Guiffette noire, le Grèbe à bec bigarré et le Râle de Virginie.

Comme la grande majorité des milieux humides, les marais de la rivière des Outaouais sont menacés. Au cours du siècle dernier, de nombreux hectares de milieux humides ont été remplacés par des champs, des résidences et des routes. Un des objectifs des partenaires du PCHE au Québec est de restaurer et d’aménager les milieux humides détériorés de la rivière des Outaouais tout en préservant des activités de plein air de qualité pour le public.

LE SAVIEZ-VOUS?

Portée : Le PCHE couvre 315 millions d’hectares (780 millions d’acres) et s’étend sur six provinces, soit l’Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l’Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador. Il couvre le tiers de la superficie du pays. Plus des deux tiers (68 %) de la population canadienne vivent dans la région couverte par le PCHE.

Principaux types d’habitat : Le PCHE vise 30 % de tous les milieux humides du Canada, y compris plus de 48 millions d’hectares (120,8 millions d’acres) de milieux humides d’eau douce et côtiers. Il renferme des habitats importants, notamment des baies côtières, des marais salés, des marais en bordure de lacs, des milieux humides en plaines inondables et des milieux humides dans la forêt boréale.

Principales espèces de sauvagine : Treize espèces prioritaires de sauvagine représentent une grande proportion des populations du continent, et quatre autres espèces sont jugées importantes à l’échelle provinciale. Parmi ces treize espèces prioritaires, on compte le Canard noir, le Canard colvert, le Fuligule à collier, le Garrot à œil d’or, l’Eider à duvet (trois races), la Sarcelle d’hiver et la Bernache du Canada (cinq populations). L’habitat qui relève du PCHE abrite 95 % de la population continentale de Canards noirs et 80 % de la race méridionale d’Eiders à duvet. Les populations de Bernaches du Canada de l’Atlantique et de l’Atlantique Nord représentent des oiseaux importants pour les chasseurs dans la voie migratoire de l’Atlantique et elles nichent exclusivement dans les limites du PCHE.

Depuis 1973, Canards illimités Canada a mené une dizaine de projets de restauration et fait l’acquisition de 31 terres dans la région de la rivière des Outaouais. En mars 2013, l’organisme a pu placer le dernier morceau du casse-tête le long de la rive québécoise de la rivière. Grâce à l’acquisition de la propriété du marais Massettes, les partenaires du PCHE assurent aujourd’hui la conservation de plus de 5 800 hectares (14 000 acres) le long d’un tronçon de 50 km (31 mi) de la rivière. Il s’agit là d’un accomplissement remarquable compte tenu de la densité de la population des deux provinces qui bordent la rivière et des activités humaines continues dans la région.

Atlantique : isthme de Chignectou – relier le Nouveau-Brunswick à la Nouvelle-Écosse, et la baie de Fundy au détroit de Northumberland

L’isthme de Chignectou est considéré tant par les organisations nationales qu’internationales comme un corridor essentiel de la biodiversité. Formé il y a plus de 12 000 ans par le recul des glaciers des Maritimes, l’isthme est recouvert de 14 103 hectares (34 850 acres) de forêt acadienne, laquelle abrite des arbres qui tolèrent les milieux humides et qui poussent sur des sols tourbeux profonds, dans des peuplements mixtes sempervirents et des peuplements de feuillus sur de hautes crêtes. L’isthme offre un habitat au lynx roux et à l’Autour des palombes, et des sites de

nidification au Canard noir, à la Sarcelle à ailes vertes et au Canard branchu.

La zone frontalière entre le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse subit depuis longtemps l’exploitation forestière et l’agriculture, et les forêts sont composées d’un mélange de jeunes peuplements régénérés naturellement, de vieilles forêts et de milieux humides. La combinaison de plans d’eau libre, de milieux humides arbustifs, de marécages boisés et de zones boisées inéquiennes crée un habitat de nidification idéal pour une variété d’espèces de sauvagine et d’oiseaux chanteurs. L’isthme est également la seule voie permettant aux espèces terrestres telles que l’élan d’Amérique et le lynx du Canada, deux espèces en voie de disparition à l’échelle provinciale (Nouvelle-Écosse), de se déplacer entre les deux provinces.

Le Service canadien de la faune d’Environnement Canada a établi la RNF de Tintamarre sur l’isthme de Chignectou en 1978. Cette RNF protège 1 990 hectares (4 917 acres) de milieux humides d’eau douce, de tourbières et de milieux secs, qui représentent nombreux types d’habitats naturels de la Région de l’Atlantique. La réserve est particulièrement importante pour la production d’espèces de sauvagine et d’oiseaux palustres, car elle fournit un habitat de migration et de



nidification, de même qu’un habitat précieux pour bien d’autres oiseaux et espèces sauvages.

Canards illimités Canada s’est concentré pendant plus de 40 ans à conserver les milieux humides et secs de cette région frontalière, dirigeant surtout ses efforts vers la restauration des milieux humides afin de compenser la plus forte concentration de perte de milieux humides de tout le Canada atlantique. À ce jour, près de 200 projets couvrent 8 498 hectares (21 000 acres) d’habitat, et le plus grand projet concerne la gestion du complexe de milieux humides du marais Missaquash (près de 2 832 hectares, soit 7 000 acres). Plus récemment, Canards illimités Canada s’est lancé dans la protection de l’habitat des prairies, qui est essentiel pour le Hibou des marais et le Busard Saint-Martin, et participe à un programme concerté étendu de pose de clôtures pour diminuer l’impact des animaux d’élevage sur les cours d’eau du complexe palustre.

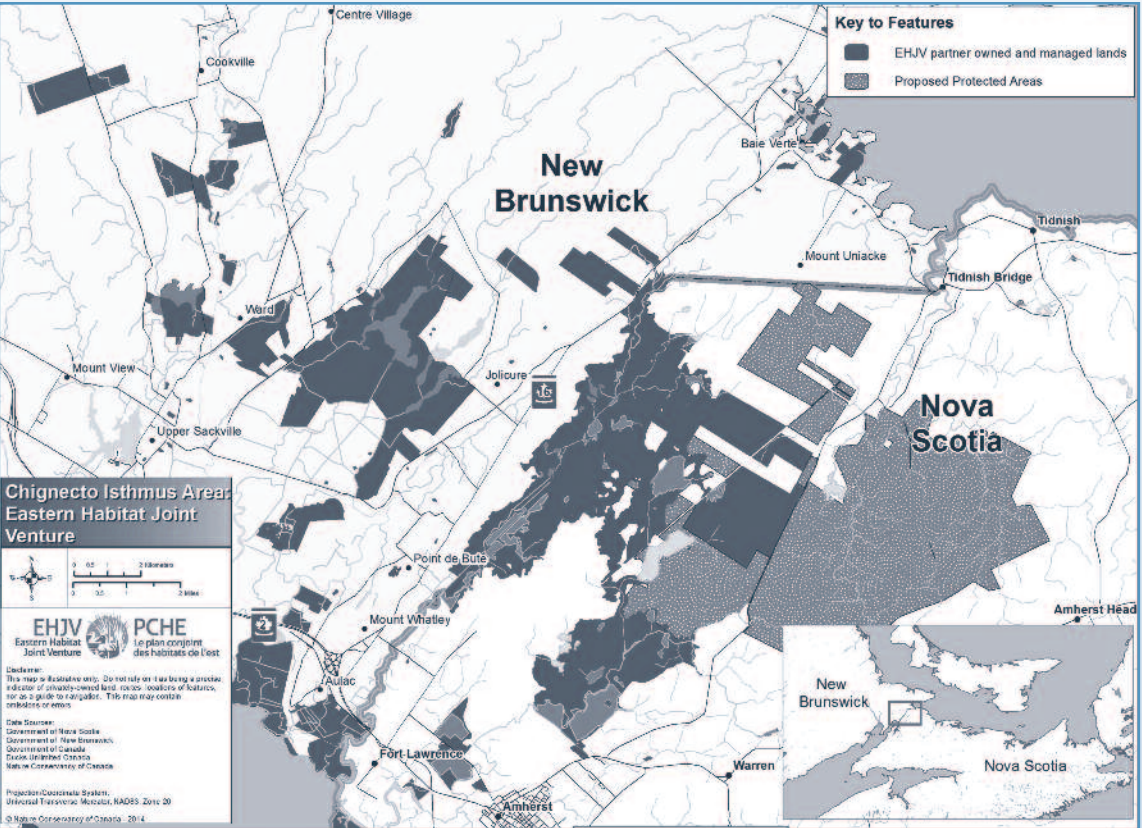
Conservation de la nature Canada (CNC) protège ou attend la conclusion d’accords en vue de la protection de plus de 850 hectares (2 100 acres) des deux côtés de la frontière Nouveau-Brunswick-Nouvelle-Écosse pour établir un corridor faunique. En Nouvelle-Écosse, la protection de CNC cible les propriétés sur le site du marais Missaquash, conservé par la province et adjacent à des terres visées par le plan provincial du ministère des Ressources naturelles et par le plan provincial de parcs et d’aires protégées du ministère de l’Environnement (<http://novascotia.ca/parksandprotectedareas/pdf/Parks-Protected-Plan.pdf>). La plupart des propriétés de CNC au Nouveau-Brunswick sont voisines de terres protégées. Les terres protégées de l’isthme renferment 91 hectares (225 acres) protégés à Baie-Verte, de même qu’une vaste étendue de marais salés sur la côte du détroit de Northumberland.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec Patricia Edwards, coordonnatrice du Plan conjoint des habitats de l’Est, au 506-364-5085 ou à patricia.edwards@ec.gc.ca.

Contributions (en dollars canadiens) ¹			
	2013–2014 ²	2013Q1 ³	Total (1986–2014)
Total	27 498 997	11 640 599	494 611 034

Réalizations (en acres) ⁴			
	2013–2014 ²	2013Q1 ³	Total (1986–2014)
Protégées	51 994	3 668	1 414 139
Restaurées	2 239	968	604 458
Gérées	245 106	14 106	1 584 951
Sous influence	2 602 729	1 800 477	64 721 763

- 1 Les contributions comprennent des contributions fédérales et non fédérales des États-Unis, des contributions canadiennes et des contributions de pays autres que le Canada et les États-Unis.
- 2 Échéancier du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014.
- 3 En raison de la modification de l’échéancier de la production de rapports pour la publication d’À propos des habitats canadiens, l’édition de 2014 porte sur un trimestre de déclaration supplémentaire, 2013Q1. Le trimestre 2013Q1 comprend les activités menées du 1^{er} janvier au 31 mars 2013.
- 4 Les acres protégés, restaurés et gérés ne s’additionnent pas. Ils sont d’abord acquis, peuvent être ensuite restaurés, puis faire l’objet de mesures de gestion. Les acres sous influence et les autres acres (protégés, restaurés et gérés) sont mutuellement exclusifs.



Terres conservées dans le cadre du PCHE, isthme de Chignectou, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse.

Conservation de la nature Canada et Canards illimités Canada

Plans conjoints des espèces



Les plans conjoints des espèces ont une portée internationale, s'étendent sur l'ensemble de l'Amérique du Nord et incluent des pays circumpolaires. Ils mettent l'accent sur les besoins scientifiques essentiels afin de permettre la collecte de données pour la gestion de plus de 20 espèces (plus de 50 populations) et de leur habitat. De plus, les recherches effectuées dans le cadre de ces plans conjoints abordent des questions concernant d'autres espèces d'oiseaux qui partagent les mêmes habitats.

Plan conjoint des canards de mer

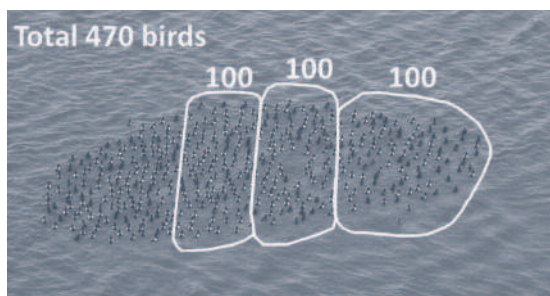
www.seaduckjv.org

Bien que les biologistes disposent de nombreuses méthodes pour suivre la répartition, l'abondance et la productivité des oiseaux, la surveillance de la sauvagine en Amérique du Nord se fait généralement par relevés aériens à bord d'un aéronef à voile fixe ou d'un hélicoptère. Pendant les vols à basse altitude, les observateurs ne profitent souvent que d'une très brève vue en plongée de la sauvagine, ce qui complique énormément l'identification exacte des espèces ou le dénombrement des oiseaux dans les volées.

En 2014, Tim Bowman, coordonnateur américain du Plan conjoint des canards de mer (PCCM), a rédigé un guide d'identification pour répondre aux besoins des biologistes chargés des relevés d'identifier

correctement la sauvagine et certains autres oiseaux aquatiques depuis les airs. *L'Aerial Observer's Guide to North American Waterfowl* aidera toutes les personnes et organisations responsables de la surveillance de la sauvagine.

La conception et l'élaboration du guide ont reçu le soutien enthousiaste du Fish and Wildlife Service des États-Unis, du Service canadien de la faune, du National Park Service des États-Unis, de plusieurs plans conjoints, dont le PCCM, et des quatre conseils des voies migratoires. Le guide couvre toutes les espèces de sauvagine de l'Amérique du Nord, mais la contribution du PCCM a surtout été de donner son avis sur l'identification de plusieurs espèces de



Volée de 470 fuligules (blocs de 100 oiseaux).

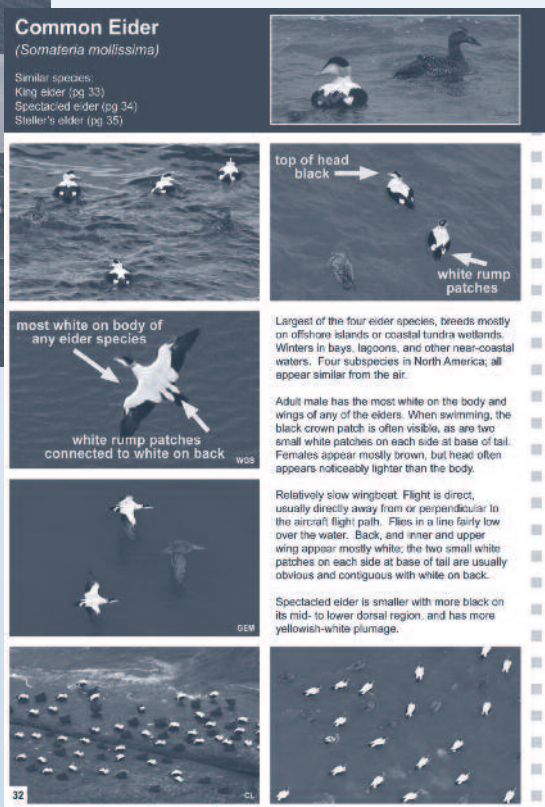
Joe Evenson, Washington Department of Fish and Wildlife

canards de mer particulièrement difficiles à différencier du haut des airs, notamment les eiders, les macreuses, les harles et les garrots.

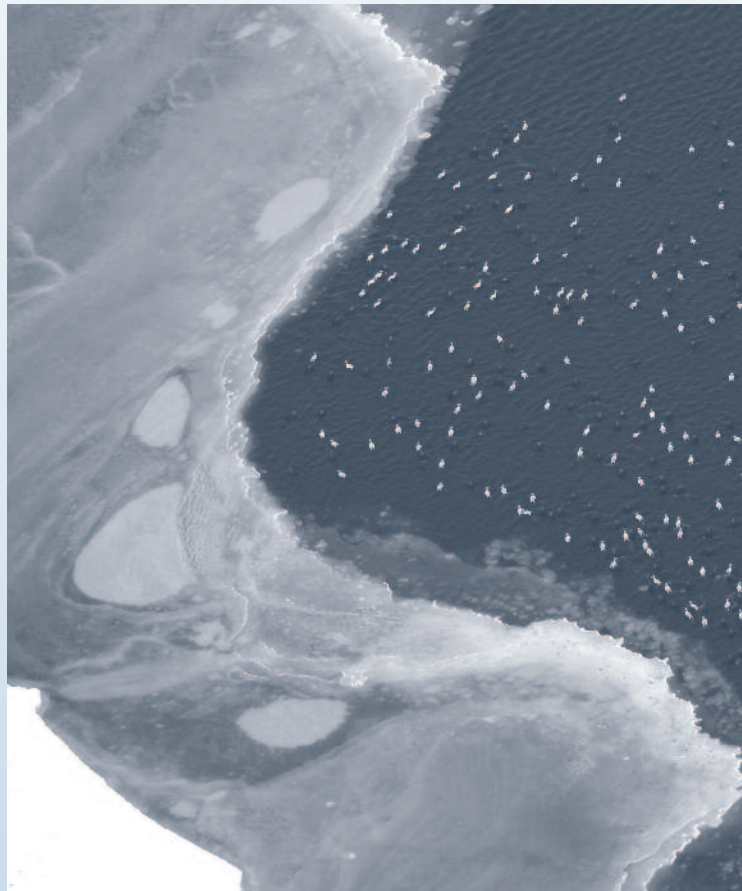
Il existe de nombreux guides de terrain pour l'identification des oiseaux, mais ceux-ci illustrent généralement les observations au sol et décrivent rarement comment différencier les espèces à partir du ciel ou comment dénombrer les oiseaux dans une volée. Ce guide fait ressortir les caractères servant à l'identification de la sauvagine selon la perspective verticale unique d'un biologiste, d'un technicien, d'un pilote ou d'un volontaire effectuant des relevés aériens.



Couverture du guide de terrain *Aerial Observer's Guide to North American Waterfowl*, de Tim Bowman, United States Fish and Wildlife Service, Anchorage, Alaska.



Page tirée de l'*Aerial Observer's Guide to North American Waterfowl*.



Volée de Macreuses à front blanc.

Joe Evenson, Washington Department of Fish and Wildlife



Relevé de la sauvagine par hélicoptère.

Christine Lepage, Service canadien de la faune



L'*Aerial Observer's Guide to North American Waterfowl* vise principalement à améliorer l'exactitude et l'uniformité des données recueillies pendant les relevés aériens. Il devrait être d'une grande utilité pour les nouveaux observateurs. Le guide de terrain : i) présente l'historique des relevés de la sauvagine; ii) décrit les techniques normalisées de relevé et les protocoles de consignation; iii) fournit une description des données d'identification des espèces et des photos en couleur; iv) décrit les techniques d'estimation du nombre d'oiseaux dans une volée. En outre, des outils en ligne de haute définition et des fonctions d'essai interactives en cours de développement aideront à identifier les espèces

et à estimer le nombre d'oiseaux dans une volée. Ces outils devraient être accessibles à l'hiver 2014-2015, à partir du site suivant : www.fws.gov/waterfowlsurveys.

Si vous souhaitez recevoir un exemplaire du guide (prix : 10 dollars américains, frais de livraison en sus), vous pouvez le commander. Il suffit de remplir et d'envoyer le formulaire se trouvant à l'adresse suivante : www.fws.gov/external-affairs/marketing/communications/printing-and-publishing/pdf/Publications/OrderForm.pdf (article n° FW6003).

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec Patricia Edwards, coordonnatrice du Plan conjoint des canards de mer, au 506-364-5085 ou à patricia.edwards@ec.gc.ca.

LE SAVIEZ-VOUS?

Portée : Le Plan conjoint des canards de mer (PCCM) vise l'ensemble du Canada et des États-Unis.

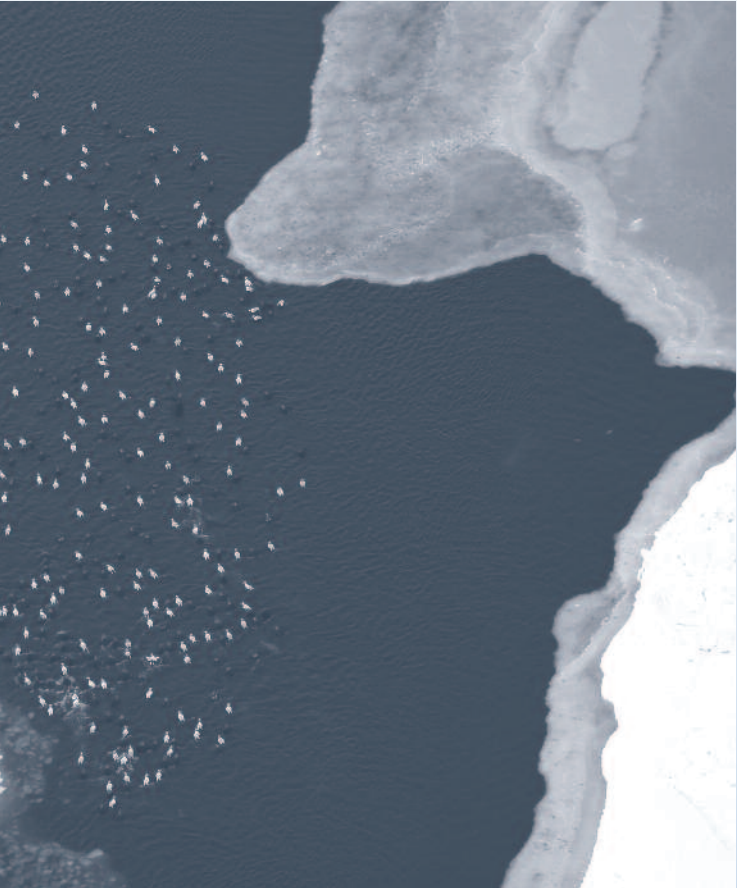
Espèces : Vingt-deux populations sont reconnues parmi les 15 espèces de canards de mer (tribu des *Mergini*) : l'Eider à duvet, l'Eider à tête grise, l'Eider à lunettes, l'Eider de Steller, la Macreuse noire, la Macreuse brune, la Macreuse à front blanc, le Garrot d'Islande, le Garrot à oeil d'or, le Petit Garrot, le Harelde kakawi, l'Arlequin plongeur, le Grand Harle, le Harle huppé et le Harle couronné.

Principaux types d'habitat : Les canards de mer fréquentent les eaux côtières pour migrer et hiverner, et la forêt boréale et la tundra, pour nicher.

Contributions (en dollars canadiens)¹

	2013–2014 ²	Total (1986–2014)
Total	373 656	11 688 545

- 1 Les contributions comprennent des contributions fédérales et non fédérales des États-Unis et des contributions canadiennes. Ces contributions ne contiennent pas de financement du CNAETH.
- 2 Comprend le premier trimestre (1 Janvier, 2013 – 31 Mars, 2013). En raison de la méthode de comptabilisation des plans conjoints des espèces, la répartition trimestrielle similaire aux plans conjoints des habitats n'est pas possible.



Trois espèces de macreuses.

Tim Bowman,
U.S. Fish and Wildlife Service



Volée de 583 Eiders à lunettes (les mâles sont blanchâtres, et les femelles, brunâtres).

Tim Bowman, U.S. Fish and Wildlife Service



Équipage d'hélicoptère du Service canadien de la faune, Région du Québec.

Service canadien de la faune



Canard noir.

Ducks Unlimited Inc.

Plan conjoint sur le Canard noir

www.blackduckjuv.org/french/index.html

Au printemps 2014, le Plan conjoint sur le Canard noir (PCCN) célébrait 25 ans d'inventaire de la sauvagine dans l'est du continent. Les relevés printaniers annuels de la sauvagine nicheuse en Amérique du Nord sont souvent considérés comme la base des programmes de surveillance des espèces sauvages. Avant 1990, toutefois, les données sur les populations de Canards noirs étaient limitées parce que les programmes de surveillance des oiseaux nicheurs du milieu du continent ne couvraient pas les aires de nidification de cette espèce orientale.

En réponse aux données limitées, le PCCN a financé une initiative de surveillance pour améliorer les estimations des populations de Canards noirs dans l'est de l'Amérique du Nord. De cette initiative est né, en

1990, le relevé par hélicoptère du Service canadien de la faune dans le cadre du PCCN, maintenant appelé « Inventaire de la sauvagine de l'est du Canada ». L'Inventaire englobe des portions de la forêt boréale (forêt du Bouclier boréal et des Maritimes), qui renferment le principal habitat de nidification du Canard noir en Ontario, au Québec, à Terre-Neuve-et-Labrador et dans les Maritimes. Les données recueillies aident à éclairer les décisions en matière de réglementation et orientent les mesures de conservation de l'habitat.

LE SAVIEZ-VOUS?

Portée : Le PCCN regroupe les provinces canadiennes de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador, de même que 14 états de l'est des États-Unis.

Espèces : Saviez-vous que le Canard noir est néophobe? En raison de sa nature craintive, le Canard noir tolère moins bien les perturbations humaines que d'autres espèces telles que le Canard colvert.

Principaux types d'habitat : Marais d'eau salée, bassins d'eau saumâtre et d'eau douce, marais fluviaux et estuariens, milieux humides en région boisée, lacs peu profonds et tourbières de la forêt boréale.

L'Inventaire était initialement composé de 202 parcelles, de 100 km² (38,6 mi²) de superficie chacune (10 km × 10 km). Au fil des ans, l'Inventaire a été évalué plusieurs fois, et il comprend aujourd'hui 294 parcelles, de 25 km² (9,7 mi²) de superficie chacune (5 km × 5 km), dans l'ensemble de l'est du Canada (voir la carte). On survole les parcelles par hélicoptère au printemps (avril à juin), quand les couples sont formés et qu'ils ont commencé à nicher, mais avant que les couvées ne soient complétées. Puisque le Canard noir est une espèce à nidification hâtive, on planifie l'inventaire pour qu'il coïncide avec le pic du début de la période de nidification, lequel correspond au pic du début de la nidification de nombreuses autres espèces de sauvagine de l'est du Canada. Toutes les zones d'habitat propices (p. ex. les milieux humides, les ruisseaux, les rivières, etc.) de chaque parcelle sont survolées systématiquement, à une vitesse de croisière d'environ 50 km/h (30 mi/h) et à une altitude de 15 à 50 m (50 à 165 pi), selon les conditions.

En 2004, le volet parcelles de l'Inventaire de la sauvagine de l'est du Canada (inventaire par hélicoptère) a été intégré au volet transects du Fish and Wildlife Service des États-Unis (inventaire par aéronef à voilure fixe) pour réduire le chevauchement géographique et produire une seule estimation de la taille et des tendances des populations d'espèces de sauvagine nichant dans l'est du Canada. Les estimations démographiques combinées sont importantes dans l'établissement de règlements sur la chasse au Canard noir ainsi que dans l'évaluation des progrès vers l'atteinte des objectifs en matière d'habitat et des objectifs de dimension humaine définis dans le PNAGS révisé.

De nombreux biologistes et techniciens des espèces sauvages dévoués du SCF dans l'est du Canada ont participé à la réalisation de l'Inventaire pendant ses 25 ans d'existence, et certains comptent plus de 20 années d'expérience au sein du programme! Actuellement, le PCCN prépare une publication spéciale, qui mettra en vedette une série d'articles sur l'évolution de cet inventaire historique depuis son lancement, au début des années 1990. *Pour en savoir plus sur le Plan conjoint sur le canard noir, veuillez visiter www.blackduckjuv.org.*

Contributions (en dollars canadiens)¹

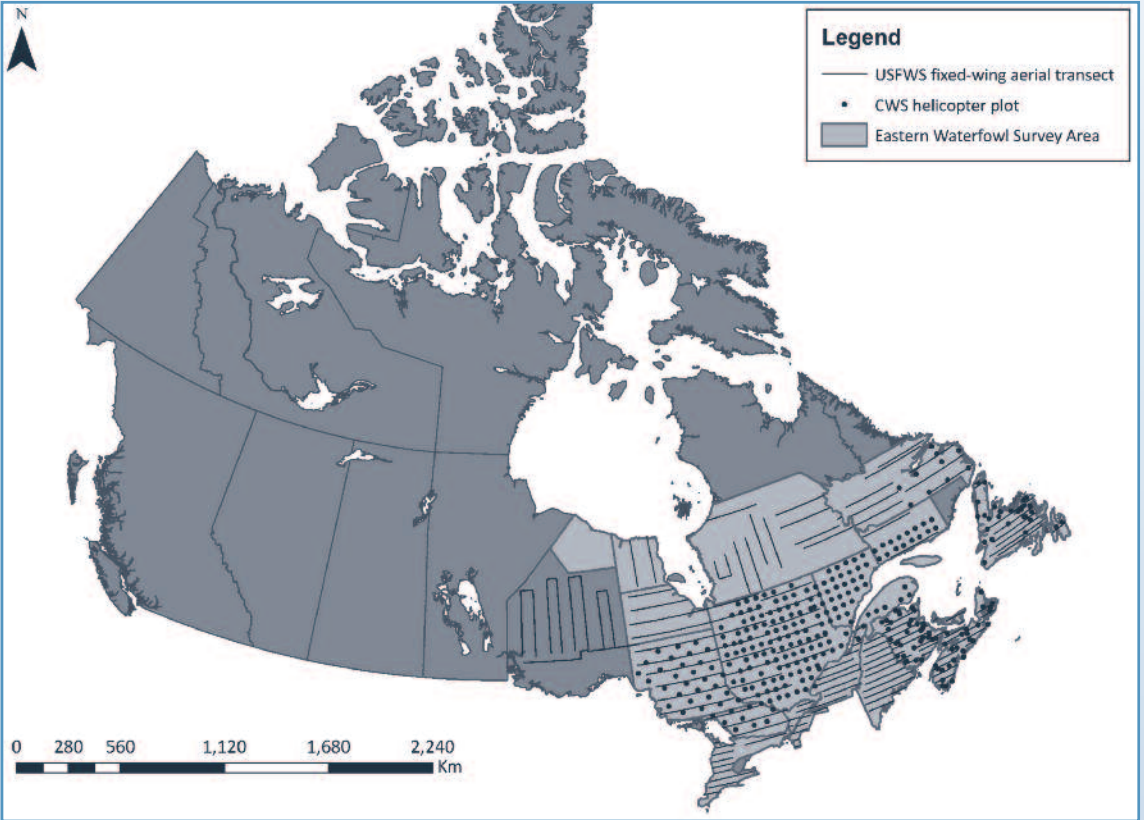
	2013–2014 ²	Total (1986–2014)
Total	670 906	17 088 933

- 1 Les contributions comprennent des contributions fédérales et non fédérales des États-Unis et des contributions canadiennes. Ces contributions ne contiennent pas de financement du CNAETH.
- 2 Comprend le premier trimestre (1 Janvier, 2013 – 31 Mars, 2013). En raison de la méthode de comptabilisation des plans conjoints des espèces, la répartition trimestrielle similaire aux plans conjoints des habitats n'est pas possible.



Canard noir.

Ducks Unlimited Inc.



Zone de l'Inventaire de la sauvagine de l'est du Canada.

Service canadien de la faune



Capture d'Oies des neiges, lac Karrak, Nunavut.

Kiel Drake

Petites Oies des neiges
adultes et juvéniles, cap
Henrietta Maria, Ontario.

Rod Brook

Plan conjoint des oies de l'Arctique

www.agjv.ca

www.pcoa.ca

www.gansodelartico.com

La gestion de la surabondance des oies blanches (Oie des neiges et Oie de Ross) continue d'être un enjeu important pour l'habitat, et les répercussions s'étendent autant à la gestion nord-américaine des espèces sauvages en général qu'à la gestion concertée entre les États-Unis et le Canada. Le Plan conjoint des oies de l'Arctique (PCOA) continue à concentrer ses efforts sur ce problème en menant plusieurs activités, notamment le financement de projets de recherche et de relevés qui fournissent de l'information essentielle sur les espèces et la publication en 2012 d'un rapport évaluant l'efficacité des mesures de gestion spéciales visant à réduire le nombre de Petites Oies des neiges et d'Oies de Ross du milieu du continent (disponible sur le site Web du PCOA). Plus récemment, le conseil de gestion du PCOA a tenu un atelier sur le processus décisionnel structuré et le prototypage rapide parallèlement à sa réunion du conseil de janvier 2014, qui portait essentiellement sur l'énoncé de problème suivant : « *Le conseil de gestion du PCOA devrait-il recommander aux organismes fédéraux de prendre des mesures de contrôle directes des populations d'oies blanches pour atténuer les effets néfastes des oies de l'Arctique sur l'habitat arctique et l'habitat subarctique?* »

La décision de prendre des mesures de contrôle directes ou non est rendue difficile par le haut degré d'incertitude entourant les conséquences de ces mesures sur l'habitat arctique et l'habitat subarctique ainsi que par les coûts socioéconomiques potentiellement élevés. Après avoir adopté un cadre décisionnel prototype et les valeurs exprimées par les participants au conseil de gestion du PCOA, le conseil a décidé que les gains pour l'habitat ne

dépassaient pas les coûts économiques et sociaux actuellement anticipés. Par conséquent, le conseil a décidé de ne pas recommander la prise de mesures de contrôle directes à grande échelle pour le moment, mais continue d'envisager d'autres mesures pour capturer des oies et mener d'autres recherches sur l'étendue des dommages sur l'habitat et des conséquences sur les autres espèces.

Le PCOA alloue actuellement la plupart de ses ressources au soutien des efforts scientifiques visant à mieux comprendre l'impact d'une surabondance d'oies blanches. Par exemple, on continue d'appuyer le baguage des oies de l'Arctique et les relevés photographiques des Oies des neiges et des Oies de Ross au Canada, de même que l'étude des effets des Oies des neiges sur d'autres espèces, dont diverses

espèces d'oiseaux de rivage et la Bernache cravant à tête pâle. Une nouvelle demande de proposition sera présentée à l'été 2014 et visera à accroître le soutien :

- de la télémétrie satellitaire pour mieux comprendre les voies migratoires, la durée des repos et l'emplacement des aires de repos dans l'Arctique et la région subarctique pendant la migration du printemps et de l'automne;
- de l'étude des répercussions des Oies des neiges sur les autres espèces;
- de l'étude du potentiel de rétablissement des milieux d'eau douce.

À mesure que les données deviendront disponibles, le conseil de gestion du PCOA continuera à examiner et à envisager les recommandations de gestion visant l'Oie des neiges et l'Oie de Ross.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec Deanna Dixon, coordonnatrice du Plan conjoint des oies de l'Arctique, au 780-951-8652 ou à deanna.dixon@ec.gc.ca.

Contributions (en dollars canadiens) ¹	2013–2014 ²	Total (1986–2014)
	Total	
	795 100	41 066 245

- 1 Les contributions comprennent des contributions fédérales et non fédérales des États-Unis et des contributions canadiennes. Ces contributions ne contiennent pas de financement du CNAETH.
- 2 Comprend le premier trimestre (1 Janvier, 2013 – 31 Mars, 2013). En raison de la méthode de comptabilisation des plans conjoints des espèces, la répartition trimestrielle similaire aux plans conjoints des habitats n'est pas possible.

LE SAVIEZ-VOUS?

Portée : Le PCOA s'étend sur toute l'Amérique du Nord et d'autres pays circumpolaires. Il couvre 374 millions d'hectares (924 millions d'acres) et comprend les régions de conservation des oiseaux (RCO) 2, 3, 4, 6, 7 et 8.

Espèces : Le Plan conjoint des oies de l'Arctique vise les 7 espèces suivantes : Oie rieuse, Oie empereur, Oie des neiges, Oie de Ross, Bernache cravant, Bernache de Hutchins et Bernache du Canada. Ces 7 espèces sont divisées en 28 populations.



Oies de Ross, refuge d'oiseaux migrateurs
de la rivière McConnell, Nunavut.

Jason Caswell

Merci à tous nos partenaires qui ont appuyé le programme canadien par leur contribution en 2013–2014 :

Canada

Administration de l’aéroport international de Vancouver
Acadia University
Advantage Oil & Gas Ltd.
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Alberta Fish and Game Association
Alberta Sport, Recreation, Parks & Wildlife Foundation
Alberta Sustainable Resource Development
AltaGas Services Inc.
Apache Canada Ltd.
ARC Resources Ltd.
Atco Electric
Atco Gas
Basic Spirit Inc.
Baytex Energy Ltd.
BC Hydro
BC Ministry of Forests, Lands and Natural Resource Operations
Birchcliff Energy Ltd.
Bluenose Coastal Action Foundation
Bonavista Energy Corporation
Boyd Petro Search
British Columbia Cattlemen's Association
British Columbia Ministry of Environment
British Columbia Waterfowl Society
Britt Resources Ltd.
Canada West Land Services Ltd.
Canadian Natural Resources Ltd.
Canadian Superior Energy Inc.
Canards Illimités Canada
Cenovus Energy Inc.
Central Global Resources, ULC
Centrica Canada Limited
Challenger Development Corporation
Clean Annapolis River Project
Clearwater Fine Foods Inc.
Coastal Resources Ltd.
Cochin Pipe Lines Ltd.
Columbia Basin Trust
Complete Land Services Ltd.
Compton Petroleum Corporation
ConocoPhillips Canada
Conservation de la nature Canada
Conservation et Gestion des ressources hydriques
Cornwallis Headwaters Society
Cossack Land Services Ltd.
Crescent Point Resources Limited Partnership
Crew Energy Inc.
Dalhousie University

Davis LLP
Dhaliwal Farms Ltd.
East Kootenay (Regional District of)
Edmonton Community Foundation
Edwards Land (Calgary) Ltd.
Elfros No. 307 (Rural Municipality of)
Enbridge Inc.
EnCana Corporation
Environnement Canada
Evolve Surface Strategies Inc.
ExxonMobil Canada Energy
Flagstaff (County of)
Fondation de la faune du Québec
Friends of Cornwallis River Society
GeoTir Inc.
Habitat Conservation Trust Fund
Habitat faunique Canada
Harvest Energy
HMA Land Services Ltd.
Hopewell Development Corporation
Imperial Oil Charitable Foundation
Integrated Geophysical Consultants Ltd.
J.D. Irving, Limited
James Richardson International
Kellross No. 247 (Rural Municipality of)
Kinder Morgan, Inc.
La foundation EJLB
Land Solutions Inc.
Lane Land Services Ltd.
LXL Consulting Ltd.
Mangron Ltd.
MGV Energy Inc.
Minco Gas Co-op Ltd.
Ministère de l'Environnement et des Nouveau-Brunswick
Ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick
Ministere des Ressources naturelles et de la Faune
Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec
Nature Trust of British Columbia
Newfoundland-Labrador Department of Environment and Conservation
Nexen Inc.
Niven & Associates Inc.
Northrock Resources Ltd. (Canada)
Nova Scotia Crown Share Land Legacy Trust
Nova Scotia Department of Agriculture
Nova Scotia Environment
Nova Scotia Federation of Agriculture
Nova Scotia Natural Resources

Pan Canadian Petroleum Limited
Paramount Energy Trust
Patrick Hodgson Family Foundation
Pengrowth Corporation
Penn West Petroleum Ltd.
Prairie Land Consultants Inc.
Prairie Mines & Royalty Ltd.
Prince Edward Island Department of Agriculture
Produits Shell Canada Limitée
Prospect Oil and Gas Management Ltd.
Qualico Developments
Renton Land Services (1983) Ltd.
Richardson Foundation Inc.
Rife Resources Ltd.
Rocky View (Municipal District of)
Sabretooth Energy Ltd.
Saskatchewan Environment
Saskatchewan Water Security Agency
SaskEnergy
SaskPower
SaskTel
Scott Land and Lease Ltd.
Signalta Resources Limited
Société protectrice du patrimoine écologique du Manitoba
Société de développement régional du Nouveau-Brunswick
Spur Resources Ltd.
Strategic Charitable Giving Foundation
TD Canada Trust
The Harold Crabtree Foundation
Thompson & Associates, Inc.
Touchdown Land Consultants Ltd.
TransAlta Corporation
TransCanada Corporation
Trident Exploration Corp.
Trilogy Energy Corp.
TriStar Oil & Gas Ltd.
Turtle Mountain Conservation District
Twin Butte Energy Ltd.
Université de Montréal
Vale Canada Limited
Vermilion Energy Trust
Weyerhaeuser
Zargon Energy Trust

Arkansas Game & Fish Commission
Atlantic Flyway Council
Bayer CropScience Inc.
Biodiversity Research Institute
Bureau of Ocean Energy Management
California Department of Fish & Wildlife
Cargill Limited
Delaware Division of Fish & Wildlife
Ducks Unlimited, Inc.
Florida Fish & Wildlife Conservation Commission
Friends of the Nature Conservancy of Canada
Georgia Wildlife Resources Division
Idaho Department of Fish & Game
Illinois Department of Natural Resources
Indiana Department of Natural Resources
Kansas Department of Wildlife & Parks
Kentucky Department of Fish & Wildlife Resource
Louisiana Department of Wildlife and Fisheries
Massachusetts Division of Fisheries & Wildlife
Michigan Department of Natural Resources
Minnesota Department of Natural Resources
Mississippi Department of Wildlife, Fisheries & Parks
Mississippi Flyway Council
Missouri Department of Conservation
Nebraska Games & Parks Commission
Nevada Department of Wildlife
New Hampshire Fish & Game
North Carolina Wildlife Resources Commission
North Dakota Game & Fish Department
Oceans North Canada
Ohio Division of Wildlife
Oklahoma Department of Wildlife Conservation
Open Space Institute
Oregon Department of Fish & Wildlife
Pennsylvania Fish & Boat Commission
PEW Charitable Trusts
Rhode Island Department of Environmental Management
South Carolina Department of Natural Resources
South Dakota Game, Fish & Parks Department
Tennessee Wildlife Resources Agency
Texas Parks & Wildlife Department
The Nature Conservancy
U.S. Department of Energy
U.S. Fish and Wildlife Service
Vermont Agency of Natural Resources
Virginia Department of Game & Inland Fisheries
Washington Department of Fish and Wildlife
West Virginia Division of Natural Resources
Wisconsin Department of Natural Resources
Wyoming Game & Fish Department

Nous remercions tous nos partenaires financiers et nous nous excusons si nous avons par inadvertance oublié des donateurs dans ces listes.

Image en arrière-plan :

Canard souchet.

Canards Illimités Canada

Nous aimerions recevoir vos commentaires pour améliorer *habitatscanadiens, rapport annuel du PNAGS*. Veuillez cliquer sur le lien suivant pour remplir un court sondage destiné au lecteur et portant sur les changements potentiels à *habitatscanadiens, rapport annuel du PNAGS*. Le sondage sera accessible jusqu'en décembre 2014.

www.surveymonkey.com/s/ZSLJ9PJ

Renseignements

Pour obtenir de l'information sur le PNAGS ou la NAWCA au Canada ou pour obtenir des exemplaires supplémentaires :

Bureau de coordination du CNACTH/PNAGS et Secrétariat des terres humides
Bureau des terres humides
Service canadien de la faune
Environnement Canada
351, boul. Saint-Joseph, 15e étage
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Tél. : 819-934-6036
nawmp@ec.gc.ca



Pour consulter la présente publication sur support électronique : nawmp.ca

Financement obtenu en vertu de la *North American Wetlands Conservation Act* : www.nawcc.wetlandnetwork.ca

Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord : www.nabci.net

Carte des régions de conservation des oiseaux : www.nabci-us.org/map.html